

044

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton tenue le mardi 23 mai 2017 à 18 h 50 à la salle municipale du 29, rue de la Fabrique.

Sont présents : Mme, France Laroche, mairesse, Mmes Francine Fillion, Josée Audet, Francine Drouin conseillères, MM. Danny Paré, Dave Lachance et Rémi Gosselin conseillers formant quorum sous la présidence de Mme France Laroche mairesse. Est également présente Mme Renée Vachon, directrice générale et secrétaire de l'assemblée.

**1. MOT DE BIENVENUE**

Mme France Laroche, mairesse, adresse ses mots de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Octroi du contrat pour la fourniture d'abat-poussière;
4. Autorisation de budget pour un processus d'embauche à la direction générale;
5. Autorisation d'un budget maximum de 7 000 \$ pour l'achat d'un tracteur à gazon;
6. Période de questions;
7. Affaires nouvelles;
8. Levée de l'assemblée.

2017-05-091

Il est proposé par Mme Francine Fillion et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour. Adopté

**3. OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'ABAT-POUSSIÈRE**

2017-05-092

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton procède chaque année à l'achat d'abat-poussière;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder par invitation pour l'octroi du contrat;

**ATTENDU QUE** la municipalité a invité trois soumissionnaires pour l'achat d'abat-poussière soit : Sel Warwick Inc., Somavrac C.C. et Les Entreprises Bourget;

**ATTENDU QUE** l'ouverture des soumissions a eu lieu le 2 mai 2017 et que les résultats sont :

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>OPTION #1 (77%)</b>	<b>OPTION #2 (83 À 87%)</b>
<b>Sel Warwick Inc.</b>	<b>36 544.80 \$</b>	<b>33 733.67 \$</b>
<b>Somavrac C.C inc.</b>		<b>33 043.82 \$</b>
<b>les entreprises Bourget</b>		<b>33 763.80 \$</b>

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Danny Paré et résolu unanimement d'octroyer le contrat à Sel Warwick Inc., étant le seul soumissionnaire conforme pour avoir soumissionné sur les deux options, pour un montant de **33 733.67 \$**. Adopté

**4. AUTORISATION DE BUDGET POUR UN PROCESSUS D'EMBAUCHE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

2017-05-093

**ATTENDU QUE** la directrice générale quittera son poste en juillet 2017;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit réaliser un processus d'embauche pour combler le poste à la direction générale;

**ATTENDU QUE** des offres de services ont été demandées à quatre firmes en ressources humaines soient : Impact travail, la FQM, Groupe RDL et Cameron ressources humaines.

**ATTENDU QUE** l'analyse des offres de services fut réalisée par les membres du Conseil et que les résultats se lisent comme suit :

<b>IMPACT TRAVAIL</b>	<b>2 500 \$ + tx</b>
<b>FQM</b>	<b>2 603.50 \$ + tx</b>
<b>GROUPE RDL</b>	<b>6 000 \$ + tx</b>
<b>CAMERON</b>	<b>8 100 \$ + tx</b>

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Dave Lachance et résolu unanimement d'octroyer le mandat du processus d'embauche à la direction générale à Impact Travail. Adopté

**5. AUTORISATION D'UN BUDGET MAXIMUM DE 7 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR À GAZON**

2017-05-094

**ATTENDU QUE** la municipalité doit acquérir un nouveau tracteur à gazon;

**ATTENDU QUE** trois prix furent demandés et que les prix sont les suivants :

<b>Husqvarna série M-ZT 52</b>	<b>5 759 \$ + tx</b>
<b>Cub Cadet série Pro Z</b>	<b>7 475.11 \$ + tx</b>
<b>Cub Cadet semi-pro</b>	<b>5 499.12 \$ + tx</b>

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Josée Audet et résolu unanimement d'acquérir un tracteur à gazon de marque «Cub Cadet semi-pro» pour un montant de 5 500 \$ + tx. Adopté

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question ne fût soulevée

**7. AFFAIRES NOUVELLES**

**EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AUX ESPACES VERTS**

2017-05-095

**ATTENDU QUE** la municipalité doit engager une personne pour s'occuper des espaces verts;

**ATTENDU QUE** deux candidats ont été rencontrés;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Rémi Gosselin et résolu unanimement d'engager un préposé aux espaces verts. Adopté

2017-05-096

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement que la présente séance soit levée à 19 h. Adopté

\_\_\_\_(signé)\_\_\_\_\_

France Laroche, mairesse

\_\_\_\_(signé)\_\_\_\_\_

Renée Vachon, directrice générale/secrétaire-trésorière

«Je, France Laroche, mairesse atteste que la signature du présent Procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»

